

**DELIBERATION N°2022-23_015
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 6 octobre 2022

2. Procès-verbal de la commission du 15 septembre 2022

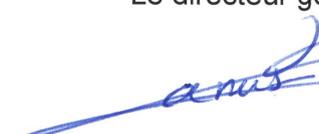
La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 12 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le procès-verbal de la commission du 15 septembre 2022 sous réserve de la modification demandée en séance.

Besançon, le 7 octobre 2022

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Procès-verbal de la CFVU du 15/09/2022 modifié

*délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 15 septembre 2022 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

COLLEGE A

Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)
Mostapha DISS (UFR SJEPG)
Samir JEMEÏ (IUT BM)
Pierre JOUBERT (UFR ST)
Nadine MAGY-BERTRAND (UFR SANTE)
Thierry THEVENOT (UFR SANTE)

COLLEGE USAGERS

Hadrien KARNETH (UFR SANTE)
Jérémy BEAUD (UFR SJEPG)

COLLEGE B

Anne-Lise COCHARD (IUT BV)
Elsa CURTIT (UFR SANTE)
Anne-Laurence FERRARI (IUT BV)
Pascal GILLON (UFR SLHS)
Emmanuelle JACQUET (UFR ST)
Laurence RICQ (UFR ST)
Michel SAVARIC (UFR SLHS)

COLLEGE BIATSS

Christine LOPEZ (UFR SJEPG)

PERSONNALITES EXTERIEURES

Région de Franche-Comté
Nabia HAKKAR-BOYER (suppléante)

INVITES

Claudia LAOU-HUEN, DGA recherche, formation, vie académique
Estelle NILSSON, directrice de cabinet du CROUS BFC
Jeanne-Marie JEANDEAUX, service commun de documentation
Claire CONVERS, bureau des études et de la scolarité
Carine MARCHIORI, bureau des études et de la scolarité (secrétaire de séance)

POUVOIRS

Mostapha DISS
Anne Laurence FERRARI
Pierre JOUBERT
Laurence RICQ
Hadrien KARNETH

a reçu procuration de
a reçu procuration de
a reçu procuration de
a reçu procuration de
a reçu procuration de

Evelyne POINCELOT
Annabelle MARCHAL
Odile Marie GIABBICONI
Christine LE NOAN
Baptiste METIVIER

Table des matières

1. Informations diverses.....	3
2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 30 juin 2022	6
3. Campagne d'accréditation 2024	6
4. Bilan des dispositifs adaptés loi ORE 2021-2022.....	8
5. Lancement de l'appel à projets Hybridation 2022-2023.....	9
6. Campus sport : validation des tarifs des activités sportives 2022-2023	9
7. Dossier d'accréditation du diplôme d'Etat IBODE	9
8. Création d'un Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) Statistique et informatique décisionnelle sur le site de Dole.....	10
9. Capacités d'accueil d'étudiants en 2ème et 3ème années du 1er cycle pour chacune des formations MPOM pour l'année 2023-2024.....	10
10. Modalités et le calendrier de dépôt des dossiers de candidature pour le PASS, les LAS ainsi que les "passerelles" 2023-2024.....	11
11. Filière masso-kinésithérapeute	11
12. Campus sport : validation du bilan 2021-2022	12
13. Campus sport : validation de l'offre 2022-2023.....	12
14. Travaux de la commission "Appel à projets artistiques" du 29 août 2022	12
15. Modalités de contrôle des connaissances et compétences 2022-2023 - M3C (suite)	13
16. Maquettes de formations 2022-2023 : modification et création	13
17. Questions diverses.....	14



Début de séance : 14h15.

Laurence Ricq accueille Mme Nadia Hakkar-Boyer, représentante de la Région BFC et Mme Estelle Nilsson, Directrice de Cabinet du Crous BFC.

La faible représentativité des étudiants ce jour fait suite aux renouvellements d'inscriptions des étudiants à l'uFC. L'actualisation de la liste des usagers étudiants est en cours.

Pour la même raison, la fonction de vice-président étudiant est vacante et Laurence Ricq annonce que la présidente proposera de nommer Romain Hassold au prochain CA.

En cette rentrée, Laurence Ricq informe le conseil des mouvements de personnels dans les services qui travaillent en proximité avec la CFVU :

- Elodie Belle, a rejoint le bureau de la vie étudiante depuis le 1^{er} septembre
- Claudia Laou-Huen, rejoint l'EFS à compter du 1^{er} octobre
- Carine Marchiori, a intégré le bureau des études et de la scolarité au 1^{er} septembre.

1. Informations diverses

1.1. Situation sanitaire

COVID : l'ARS prévoit une reprise épidémique à l'automne. Pour la rentrée, il n'y a pas de consignes particulières. Laurence Ricq rappelle l'importance de continuer les bonnes pratiques de prévention : aération locaux, lavage des mains réguliers, distanciation...

Variole du singe : début mai 2022, des cas de variole du singe (Monkeypox) sans lien direct avec un voyage en Afrique du Centre ou de l'Ouest où le virus est présent, ou des personnes de retour de voyage, ont été signalés en Europe et dans le monde. Depuis cette date, la maladie fait l'objet, en France comme en Europe, d'une surveillance renforcée. La France compte 3 500 cas au 30 août dont 30 en région Bourgogne-Franche-Comté.

1.2. Etudiants en provenance d'Ukraine

Laurence Ricq présente les résultats de l'enquête faite par la DRI (au 09/09/22).

composantes	CLA	ST	SLSH	SJEPG	STGI	Total
Nb étudiants	25	1	3	6	1	36

Actuellement, il y a 36 étudiants admis à l'uFC dont 29 de nationalité ukrainienne et plusieurs dossiers sont en cours de traitement.



1.3. Présentation du bureau des études et de la scolarité (BES)

Chargé de la mise en œuvre de la politique formation de l'uFC, l'équipe du BES accompagne et conseille les composantes dans 3 domaines d'activités :

Bureau des études et de la scolarité

UNIVERSITÉ de
FRANCHE-COMTÉ

✓ 3 missions principales :

Ingénierie Formation

- Appui à la construction, au développement et au pilotage de l'offre de formation (autoévaluation, étude de sa soutenabilité en lien avec le service Pilotage),
- Référencement de l'offre, Coordination et mise en œuvre des campagnes annuelles ParcoursSup et du portail TrouverMonMaster, Administration des DU/DUI/UE libres,
- Organisation de la CFVU et de commissions spécifiques (ex. : commissions pédagogiques et des scolarités)

Réglementation des études et de la scolarité

- Animation du réseau des scolarités, veille réglementaire, technique et fonctionnelle en matière de scolarité,
- Cadrage et mise en œuvre transversale des opérations d'admission, d'inscription et de gestion des résultats pédagogiques, gestion transversale de l'organisation des examens et de la délivrance des diplômes,
- Collectes et remontées de données aux partenaires (CROUS, Rectorat, Ministère...)

Gestion des outils informatiques Scolarité

- Pilotage et paramétrage des applications APOGEE, e-candidat, plateforme Admission/Inscription de l'UFC, SISE, Etudes en France, en coopération étroite avec les composantes et autres services internes ou en externe (AMUE, CROUS, PEPSISE, etc.),
- Conception et mise en place de nouveaux outils (ex. : Pégase), Formation et accompagnement des scolarités.

✓ Composition du BES :

Ingénierie Formation

- **Carine Marchiori** : appui au/à la responsable du BES en matière de pilotage de l'offre de formation, gestion des saisines, des césures, suivi des recours...
Organisation de la CFVU avec l'appui de Patricia Vuillemin, secrétaire des VP
- **Christelle Topenot** : gestion des jurys extérieurs, administration des Diplômes Universitaires/Diplômes Universitaires (gestion des campagnes annuelles, contrôle de conformité des diplômes...) et des UEL (inscriptions, résultats, gestion de l'offre)

Réglementation des études et de la scolarité

- **Laurence Treps** : réglementation des études et de la scolarité
- **Claire Convers** : réglementation des études et de la scolarité
- **Corinne Gervais** : contrôle des diplômes nationaux, traitement des demandes d'admission préalable, inscriptions hors délais...

Gestion des outils informatiques Scolarité

- **Corinne Charles** : gestion fonctionnelle du SI Scolarité
- **Corinne Chauchon** (rattachement fonctionnel au BES) : gestion technique du SI Scolarité
- **Bruno Pérez** : déploiement du projet Pégase en lien avec la DSIN

Responsable du BES en cours de recrutement
(arrivée prévue le 01/10/2022)

La création du BES a été présentée et validé par le comité technique du 17 mai 2022.



1.4. DU Santé – modification des tarifs

Compte tenu de l'augmentation du taux prélèvement formation continue de 24 à 36%, les responsables des DU Pharmacie ont souhaité dès à présent intégrer ce paramètre financier en vue du bon équilibre financier et mettre à jour l'ensemble des tarifs (vu avec Sefocal). Les modifications des tarifs de DU Pharmacie l'UFR Santé ont fait l'objet d'une information à la commission du 30 juin pour un passage direct au CA. Celles-ci ont été approuvées au CA de du 5 juillet 2022 et au conseil de gestion du 29 juin. Cette présentation permet de les inscrire au relevé de conclusion.

diplôme	ancien tarif	nouveau tarif
DU Dermocosmétologie appliquée à l'officine	690 €	920 €
DU Diététique, Nutrition Préventive et Micronutrition	950 €	1 140 €
DU Gestion et économie de l'officine	770 €	920 €
DU Matériel à l'officine pour le maintien à domicile	950 €	1 140 €
DU Orthopédie pratique et petit appareillage	1 250 €	1 490 €
DU Pharmacie vétérinaire pour les animaux de compagnie	690 €	920 €
DU Sport santé pharmacie	760 €	920 €

1.5. Dossiers en cours

DU passerelle (CLA)	Accrédité par le réseau MENS (migrants dans l'enseignement supérieur) pour 2 ans > un accès au bourses sur critères sociaux
Demandes de césure année 2022/2023	1 ^{ère} commission (30/08/22) = 28 dossiers 2 ^{ème} commission (22/09/22) = dépôt des dossiers au 19/09/22
ParcourSup	52 668 candidats classés – 1 166 places libres au 26/08/22 66 formations uFC recrutent (13 en taux plein)
Trouver Mon Master Saisines	Etudiants ayant déposés 5 vœux et sans proposition. Ces dossiers sont examinés par des commissions académiques 1 030 demandes à traiter au 30/08/22 390 rejets
Cartes PASS'UBFC	Approvisionnement difficile suite à la pénurie mondiale de composants. Besoin de 13 000 cartes > 6 000 prévues en livraison au 16/09/22 et le reste courant octobre.

<p>Appels à projets Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipements pédagogiques et numériques • Vie étudiante • Soutien aux initiatives étudiantes 	<p>Equipements pédagogiques et numériques Dépôt : 11 dossiers pour 643 641 € et demande de financement de 315 470 € Financement accordé sur 9 projets pour 254 279 € (289 771 € en 2021)</p> <p>Vie étudiante Dépôt : 9 dossiers pour 327 607 € et demande de financement de 245 917 € Financement accordé sur 7 projets pour 189 245 € (282 249 € en 2021)</p> <p>Soutien aux initiatives étudiantes Dépôt : 4 dossiers pour 515443 € et demande de financement de 142 700 € Financement accordé sur 4 projets pour 139 200 € (dépenses éligibles)</p>
--	---

2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 30 juin 2022

ANNEXE 1 : relevé de conclusion CFVU du 30/06/2022

Le relevé de conclusions de la séance de la CFVU du mois de juin 2022 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

3. Campagne d'accréditation 2024

La campagne d'accréditation est liée au processus d'évaluation HCERES prévu de janvier 2022 à janvier 2023. Laurence Ricq présente le rétro-planning.

Phase 1 : auto-évaluation

Les rapports d'auto-évaluation ont été transmis à l'HCERES au mois de juin.

Phase 2 : audit (14 formations 1^{er} cycle + 10 formations 2^{ème} cycle)

Une moitié des formations est sélectionnée par l'HCERES et l'autre proposée par l'uFC ; les formations proposées par l'uFC :

Collégioms	Formations cycle 1	Formations cycle 2
SFSPi	BUT Génie civil – Construction durable	Master Mathématiques
	Licence Physique, Chimie	
SJEG	LP Administration et encadrement du service à la personne	Master droit du numérique
	Licence mention droit	
3S	Licence STAPS - Activité Physique Adaptée - Santé	Master Entraînement et Optimisation de la performance sportive
SNET	BUT Hygiène Sécurité Environnement	Master Gestion de l'environnement
SHH	Licence Langues étrangères appliquées	Master Humanités numériques et médicales



✓ **Le processus pour l'accréditation**

Les outils

Échéance : Juin 2022 – Oct 2022 (Auditions Bilan)

Autoévaluation Hceres

Documents HCERES

Avis / Bilan formations
2016-2021

Échéance Mars 2023 – Mai 2023 (Auditions Projet)

Dépôt du projet – offre de formation pour évaluation
Hceres puis Cneser

Cadrage politique + Doc Hceres

Architecture de l'offre de
formation 2024

Échéance : Automne 2023

Maquettes de formation

Cadrage technique

Mise en œuvre de l'offre
de formation 2024

⇒ **Rentrée 2024 : une nouvelle offre de formation**

Processus définition de l'architecture de formation

De Sept 2022 à Mars 2023

- Définition du cadrage politique : Sept 2022
- Diffusion et présentation du cadrage politique : sept 2022
Conseil des composantes (3 Oct) - Conseil des collègiiums (oct 2022)
- **Expression des projets d'architecture de la future offre de formation** : Remontée des projets offre de formation par cycle et par collègiiums
- Analyse des projets (Dec) : services, VP, collègiiums, composantes
- Echanges avec les composantes, les collègiiums
- Ajustements des projets suite aux évaluations Hceres : Janvier 2023
- Vote en instance de l'architecture (Tableau) et fiches projets : 7 Mars 2023
- Dépôts des projets : 10 Mars 2023
- Evaluation du projet par l'Hceres : à compter de Mars 2023
 - Dépôt de l'offre : 10 Mars 2023
 - *Audition de l'établissement* : 25 Mai 2023

13

De Déc 2022 à Déc 2023 – Calendrier provisoire

- Définition du cadrage « technique » : sept à dec 2022
- Vote du cadrage technique : Dec 2022
- Rédaction des maquettes : janvier à sept 2023
- Analyses des maquettes par les services, composantes, collègiums
- Ajustements des maquettes
- Vote en instance :
 - Des maquettes : Sept 2023
 - Des capacités d'accueil : Déc 2023
 - Des calendriers de recrutement : Déc 2023
 - Des calendriers de formations : Février 2024
- Communication sur l'offre de formation : à compter de décembre 2023 (site internet, brochures, salons, Jpo, ...)

- Mise en œuvre de la nouvelle offre : Rentrée 2024

15

Christine Lopez alerte sur la date d'affichage des formations dans Campus France par rapport au vote des maquettes au mois de juin.

4. Bilan des dispositifs adaptés loi ORE 2021-2022

ANNEXE 2 : bilans STGI – ST - SJEPEG

La loi ORE de 2018 renforce l'accompagnement des étudiants vers la réussite et favorise la mise en place de mesures pour faciliter le parcours universitaire des étudiants notamment en 1^{er} année.

Le financement est issu de la subvention pour charge de service public versée par notre ministère de tutelle. Ce qui implique une justification de l'utilisation des fonds publics d'où l'importance d'avoir les remontées des composantes. A ce jour, il nous manque plusieurs retours pour avoir un bilan consolidé.

Le budget 2022 alloué à ce dispositif s'élève à 370 000 € pour les parcours oui-si.

Les réponses OUI SI sur Parcoursup consistent à proposer un parcours de formation adapté à chaque étudiant. Il s'agit d'un enseignement de soutien supplémentaire durant la première année de licence, un tutorat individualisé ou une remise à niveau. Dispositif en vue de consolider le parcours de l'étudiant en licence. Ces cours peuvent aussi se traduire par un aménagement du rythme des études. Ce dispositif s'adapte au niveau de chaque étudiant.

A noter que les étudiants LASS ont une remédiations – en fin de 2^{eme} année ce groupe constitue le plus grand nombre de redoublants – une réflexion est en cours pour modifier ce dispositif

Laurence Ricq précise que le réseau international de pédagogie dans l'enseignement supérieur enquête sur la baisse du nombre d'étudiants aux séances de renforcement proposées au primo-étudiants, alors qu'elles sont organisées pour augmenter leurs chances de réussites. L'intégration de ces dispositifs d'aide à la réussite dans le cursus serait une piste.

5. Lancement de l'appel à projets Hybridation 2022-2023

ANNEXE 3 : dossier de présentation

Laurence Ricq excuse Fabrice Bouquet, directeur de SUP-FC en charge du suivi de ce dossier et rappelle le contexte.

Lors de l'appel à projets PIA 3 « Hybridation », UBFC a obtenu un financement pour le développement de nouvelles pratiques d'enseignement hybride favorisant la réussite étudiante.

Dans ce contexte, l'université de Franche-Comté propose depuis 2 ans la réalisation d'expérimentations aux équipes pédagogiques pour permettre de voir les différentes formes d'hybridation et les pratiques émergentes issues du second semestre 2019-2020 et de l'année universitaire 2020-2021 que nous avons connu.

L'appel à projets s'adresse aux collègues enseignants qui souhaitent élaborer, tester et valoriser une pratique pédagogique d'hybridation.

Changement en 2022 : Un appel à projet centré sur la réussite étudiante – Les piliers de la motivation

Il a pour objectif de promouvoir la transformation pédagogique et la réussite des étudiants au sein de l'uFC. Il s'agit de répondre à des enjeux de l'enseignement supérieur : prendre en compte la diversification des étudiants, l'évolution de leurs attentes et d'autre part, leur nouveau rapport au savoir induit par la révolution numérique.

Cet appel à projets vise à accompagner les initiatives et les formations qui souhaitent évoluer dans l'esprit de la loi ORE (loi Orientation et Réussite Étudiante du 8 mars 2018) en mettant en place des dispositifs d'accompagnement, de personnalisation et de modularisation de parcours.

Le document en pièce jointe décrit la présentation de l'AAP ; il précise les principales échéances, les critères et la description attendue des projets proposés.

Les réponses sont attendues entre le 10/09/2022 et le 16/12/2022

Retour de livrable : 26/05/23

6. Campus sport : validation des tarifs des activités sportives 2022-2023

ANNEXE 4 : Campus Sports tarifs 2022-2023

Laurence Ricq excuse Nicolas Delattre, directeur de Campus Sports, en charge du suivi de ce dossier.

Le principe de gratuité des activités sportives pour les étudiants est maintenu et il n'y a pas de modification des autres tarifs.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

7. Dossier d'accréditation du diplôme d'Etat IBODE

ANNEXE 5 : dossier accréditation IBODE



L'uFC et le CHU de Besançon travaillent sur la création d'un diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire (IBODE) dans le cadre de l'universitarisation des études de santé.
Le décret n°2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'état d'IBODE confère notamment le grade de master à ce diplôme dans le cadre de la réingénierie de la formation.

L'accréditation a été donnée pour l'année 2022/2023 suite à un dossier qui nécessite d'être amélioré sur la partie formation. Ainsi, une nouvelle accréditation devra être déposée pour les prochaines années. Aline Chassagne, MCF à l'uFC est référente sur ce dossier.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

8. Création d'un Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) Statistique et informatique décisionnelle sur le site de Dole

ANNEXE 6 : dossier BUT site dole

La spécialité Statistique et Informatique Décisionnelle est peu présente au niveau national, le recrutement est donc pour partie national.

L'ouverture conjointe d'un département de la même spécialité à l'IUT du Creusot, mais avec un parcours différent et le positionnement très distinctif de l'IUT de Besançon-Vesoul permet aux bacheliers, en particulier technologiques, de la grande région académique de bénéficier ainsi d'une offre de formation diversifiée.

Le conseil de gestion de l'IUT BV a émis un avis favorable le 30 juin 2022

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

9. Capacités d'accueil d'étudiants en 2ème et 3ème années du 1er cycle pour chacune des formations MPOM pour l'année 2023-2024

ANNEXE 7 : capacité accueil MPOM 2023-2024

L'arrêté du 4 novembre 2019 prévoit que nous devons déterminer (et afficher) les capacités d'accueil en 2ème et 3ème année du premier cycle MPOM pour l'année universitaire suivante, avant le premier octobre.

Même si jusqu'ici nous n'avons jamais pu le faire, cette année, il convient de respecter ce cadre. La réforme est en place et nous débutons la rentrée sans contrainte COVID.

Même si le CA entérinera la décision le 18 octobre.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

10. Modalités et le calendrier de dépôt des dossiers de candidature pour le PASS, les LAS ainsi que les "passerelles" 2023-2024

ANNEXE 8 : 2 propositions de délibérations – études santé

Chacune des délibérations décrit les conditions de recevabilités, les éléments du dossier et la période de candidature

- Pour la première délibération, la période est du 15/02/23 au 15/03/23
- Pour la seconde délibération (Pass-LAS) la période est du 01/02/23 au 01/03/23

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

11. Filière masso-kinésithérapeute

ANNEXE 9 : 2 conventions

Cadre de l'universitarisation – Délivrance du grade de master
2 conventions CHU et HNFC dont la convention HNFC déjà proposée au vote

Rappel : La Région est compétente pour autoriser les formations paramédicales et attribuer les bourses aux étudiants de certaines filières. Elle a également en charge le fonctionnement et l'équipement des instituts publics.

Le 15/06/22, l'UFC (département Sciences de la rééducation de l'UFSanté UFC) a déposé un dossier de demande d'agrément pour dispenser la formation MK à partir du 01/09/22 en partenariat avec l'IFMS (Institut de Formation aux Métiers de la Santé) de l'hôpital NFC.

Ce partenariat trilatéral fait l'objet d'une convention qui est en cours de relecture par la Région et HNFC. Il traduit plus précisément les engagements de chacun en matière de mise en place du référentiel de la formation MK (telle que décrite dans l'arrêté du 2 septembre 2015), des personnels pédagogiques et administratifs mobilisés, de l'environnement de travail (locaux, d'équipements d'enseignement, outils numériques...) et de financement.

A noter qu'au CT UFC du 21/06/22, il a été proposé le transfert des personnels de l'hôpital vers l'UFC par la portabilité de leur CDD ou CDI avec maintien du niveau de rémunération.

Toutes les parties prenantes ont validé désormais les conventions après quelques ajustements

La région va aussi passer cette convention à sa commission permanente du 30/09/22

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

12. Campus sport : validation du bilan 2021-2022

ANNEXE 10 : Campus Sports bilan 2021-2022

Laurence Ricq diffuse la présentation transmise par Campus Sports qui a été envoyée aux membres avec la convocation.

Estelle Nilsson précise que certaines activités sont organisées en collaboration avec le Crous BFC ce qui permet de mobiliser des fonds CVEC.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

13. Campus sport : validation de l'offre 2022-2023

ANNEXE 11 : Campus Sports offre 2022-2023

Laurence Ricq diffuse la présentation transmise par Campus Sports qui a été envoyée aux membres avec la convocation.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

14. Travaux de la commission "Appel à projets artistiques" du 29 août 2022

ANNEXE 12 : AAP projets artistiques – résultat de la commission du 29/08/2022

Depuis 2016, une convention a été signée entre la DRAC BFC et l'UFC. Les deux participent au financement de ces projets artistiques et culturels des filières de formation. Depuis 2017, la DRAC abonde ce fonds à parts égales avec l'université.

Cette année, 10 dossiers ont été déposés dont 9 éligibles. Un dossier ne remplit pas les critères d'attribution, il est présenté sans contribution d'un artiste.

La DRAC finance à hauteur de 50% soit 9 460 € pour cette année.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité



15. Modalités de contrôle des connaissances et compétences 2022-2023 - M3C (suite)

ANNEXE 13 : M3C 2022/2023

Les M3C validées lors de la séance du 30 juin ont été contrôlées par le service réglementation et plusieurs modifications, ajouts, ou compléments d'informations ont été effectués.

C'est pourquoi, les M3C sont présentées pour une nouvelle validation de la commission.

Il manque :

- Le master Compuphys d'UBFC (rattaché à l'UFR ST)
- Le parcours CPES (UFR ST) qui dispose d'une première année dont les cours sont principalement mis en œuvre dans le lycée partenaire.

Laurence Ricq rappelle les dates de validations des M3C par les conseils de gestion :

composantes	dates	composantes	dates
CLA	Pas de vote (idem N-1)	SJEPG	30/06/2022
INSPE	22/06/22	SLHS	
ISIFC	12/09/22	ST	09/06/22
IUT BM	Semaine prochaine	STAPS	19/05/222
IUT BV	07/06/22 (LP) 30/06/22 (BUT)	STGI	14/06/22
SANTE	13/09/22	SUP-FC	05/05/22

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité

16. Maquettes de formations 2022-2023 : modification et création

ANNEXE 14 : maquettes de formation création/modification

UFR SLHS – Polyglotte : suite à un déficit d'enseignants – les cours d'anglais passent en cours magistraux au lieu de TD.

UFR Santé - UE LAS PASS 1-2-3 ajustements : pas de retour des enseignants sur le détail des modifications.

DECISION CFVU	APPROUVE
	résultat du vote : unanimité



17. Questions diverses

Est-il possible de quantifier les étudiants Masters sans solution ?

Quelles sont les filières en tension ?

Les dernières commissions académiques se réunissent encore pour examiner les dossiers, ce qui ne nous permet pas d'avoir un bilan à ce jour.

L'année dernière la filière Droit était en tension mais cette année, il y a beaucoup moins de saisines. Les taux en psychologie restent élevés mais les solutions sont plus faciles à trouver.

Echanges/informations :

Canopée se retire de la BU universitaire. Il n'y aura pas d'incidences pour les étudiants, car une partie de leurs collections reste.

Sur la BU de Vesoul, les horaires d'ouverture ont été réduits suite à un départ en retraite non remplacé à ce jour. Les discussions sont en cours pour un remplacement.

Concernant les recours gracieux, de nombreux étudiants n'ont pas vu le délai de saisine TMM de 15 jours et passent par un recours gracieux.

Pascal Gillon, directeur du service formation continue et alternance informe du lancement de la campagne de formation en apprentissage courant de semaine prochaine

Suite aux derniers articles parus dans la presse sur la situation d'UBFC, un élu étudiant de la CFVU interroge sur l'impact de la sortie de l'UB de la Comue et le devenir de celle-ci.

Laurence Ricq indique que le CA de l'UB lors de sa dernière réunion a validé la sortie de l'UB de la Comue UBFC, qui se fera à la fin du contrat d'établissement à savoir fin 2023. Elle confirme que la politique de l'uFC n'a pas changée et que les établissements membres et leurs équipes continuent d'avancer sur les projets communs et le développement d'un ESR en BFC
Samir Jemeï précise que le CNRS ne soutiendra plus la recherche si la Comue UBFC disparaît.

Fin de séance : 15h45.

La vice-présidente Formation
en charge de la CFVU



Laurence Ricq

La secrétaire de séance



Carine Marchiori